



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du : 17 mai 2017**

**Délibération n° 2017-37**

\*\*\*\*

**Étaient présents :**

Administrateurs présents :

Max Roustan – Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Michèle Veyret –Alain Pialat – Bernard Hillaire  
Lucile Pialat - Pierrette Paez – Cyril Laurent – William Balez – Anne-Lyse Messenger -  
Jean-Robert Amate – Claude Sayag – Gilbert Albini - Joséphine Fernandes – Jean-Claude Auribault  
Daniel Canal – Raoul Albert – Jean Lopez

**Absents excusés :**

Rachid Nekaa pouvoir à Pierrette Paez  
Eric Maubernard pouvoir à Lucile Pialat  
Bernard Pialot  
Jean-Louis Raymond  
Olivier Delcayrou - Sous-Préfet d'Alès

**Assistaient à la séance avec voix consultative :**

Jean-Luc Garcia - Directeur Général  
Arnold Bargeton - Secrétaire du Comité d'Entreprise OPH  
Marie Carmen Ruiz – Commissaire aux comptes

**Assistaient également à la séance :**

Philippe Curtil - Pauline Strasman – Valérie Garcia – Ysabelle Castor – Bernard Giraud –  
Didier Barthélémi – Camille Bary

**Secrétariat assuré par :** Brigitte Abitabile

**CONVENTION D'UTILITE SOCIALE  
Engagement dans la procédure d'élaboration**

Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2017-37 ci-annexé et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De confirmer l'engagement de Logis Cévenols dans la procédure d'élaboration de la Convention d'Utilité Sociale, conformément à l'article 445-1 du CCH,
- D'associer dans cette démarche la Communauté d'Alès Agglomération - collectivité de rattachement de l'organisme, la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, ainsi que le Département du Gard, avec au minimum une réunion de travail.



Le Directeur Général

Jean-Luc GARCIA